

Compte-rendu de la Convention Nationale des Avocats au Parc des Expositions de Bordeaux du 18 au 21 octobre 2017

Du 18 au 21 octobre 2017 s'est tenue la 7^{ème} Convention Nationale des Avocats sur le thème « *Économie, numérique et territoires : les nouvelles stratégies pour l'avocat* ». Cette septième édition coïncide avec les 25 ans du Conseil National des Barreaux.

Benjamin Cottet-Emard, Morgane Duca, Hadrien Du Rif et Laëtitia Lopez, avons eu l'opportunité d'y assister et de représenter l'École des Avocats de la région Rhône-Alpes (EDARA), en compagnie de notre Président et ancien Bâtonnier Adrien-Charles Dana et de notre Directrice Marianne Charbon.

Cette Convention est l'évènement phare de la profession d'avocat. Y participent également magistrats, juristes, ainsi que des entreprises qui entretiennent des relations avec cette profession. De plus, toutes les écoles des avocats sont présentes et représentées par leurs élèves-avocats à un emplacement qui leur est spécialement réservé. La présence des écoles est emblématique puisque le métier d'avocat nécessite une formation préalable indispensable que (presque) tout avocat a connu, et parce que tous les avocats sont soumis à 20h de formation continue notamment assurées par ces écoles. Dès lors, nous avons été très bien accueillis par la profession.

En tant qu'exposants, nous avons pour mission d'animer le stand de l'EDARA. Pour cela, nous avons mis en place des animations et nous avons pu faire déguster des produits de la région lyonnaise aux congressistes.

Cet évènement fut l'occasion de partager avec des avocats de tous horizons des expériences professionnelles du quotidien mais également de discuter d'interrogations que nous nous posons à notre niveau d'élèves-avocats, en toute convivialité, et de participer aux plénières lors desquelles sont notamment intervenues le premier ministre ainsi que la ministre de la justice.

Cet évènement qui a lieu tous les trois ans est l'occasion de se retrouver : « *Ensemble, car la Convention nationale qui nous rassemble est aussi l'occasion de nous fédérer, de faire la preuve de notre unité, de vivre notre confraternité dans la perspective d'un avenir audacieux* », selon les termes de **Pascal Eydoux**, Président du Conseil National des Barreaux.

